Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 40 (1948)

Heft: 7

Artikel: Sur la ligne de partage des temps

Autor: Möri, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384553

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vailleur et à sa famille de faire un séjour hors du lieu de domicile. Un système d'épargne pour les vacances peut être alors d'une certaine utilité. Outre cela, il faut venir en aide au salarié pour que, lui et sa famille, puissent profiter au maximum de leurs ressources.

Tout cela, ce sont des questions d'organisation, qui peuvent être résolues au mieux par les organes directement ou indirectement intéressés, sans qu'aucune contrainte soit exercée sur celui qui va en vacances. Nous pouvons dire sans vanité que cette solution ne demande plus à être cherchée en Suisse: la Caisse suisse de voyage l'a trouvée. L'organisation des vacances, qui s'impose impérieusement depuis que les vacances sont accordées en toujours plus grand nombre, ne pose plus au fond de problèmes nouveaux pour nous. Il s'agit simplement de faire un bon usage de la Caisse de voyage, institution qui existe et qui a fait d'excellentes expériences, et de la développer. De belles tâches attendent la Caisse de voyage, maintenant que la réglementation des vacances se fait sur une base toujours plus large. Ce qu'il faut encore, c'est uniquement que de nouveaux milieux reconnaissent son utilité, s'y associent et la soutiennent dans ses efforts en vue de donner aux travailleurs suisses non seulement un régime de vacances convenable, mais aussi la possibilité d'en jouir comme ils l'entendent grâce à une organisation modèle et efficace.

Sur la ligne de partage des temps*

Par Jean Möri

J'ai déjà eu l'occasion de parler, dans notre presse syndicale, de ce livre, en me plaçant essentiellement au point de vue général de la paix. Je voudrais maintenant souligner ici son intérêt considérable sur le plan des problèmes économiques et sociaux. Notre ami le professeur Milhaud apporte à l'étude des réalités de la vie sociale une méthode si sûre et un esprit si pénétrant que bien souvent il paraît lire dans l'avenir.

A cet égard, ce livre est vraiment impressionnant. Il couvre un tiers de siècle: celui qui commence avec la première guerre mondiale et s'achève en ce moment. Or, sur ce tiers de siècle, il n'apporte pas des réflexions actuelles, des impressions ou des souvenirs plus ou moins influencés par le cours des événements comme par le travail de l'imagination. Il place sous nos yeux, à chaque moment, tout au long de cette période, des documents du moment, des articles, des extraits de livres, de rapports, de discours. Il s'agit le plus souvent d'ouvrages épuisés et très difficilement accessibles, d'articles ou de rapports introuvables et pourtant d'un immense intérêt à

^{*} Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

l'heure actuelle. Ce sont ces documents qui parlent et portent témoignage. Et quel témoignage!

En mars 1915, quand vient à peine de finir le septième mois de la guerre, dans une courageuse conférence faite à l'Université de Genève — conférence sténographiée et publiée sous le titre: Du droit de la force à la force du droit — Edgard Milhaud évoque un programme de paix intégrale, bannissant à jamais la force comme moyen de règlement des différends entre Etats et assurant ce règlement par une série de procédures de conciliation et d'arbitrage toutes absolument exclusives du recours à la force et toutes entièrement libérées de toute menace ou éventualité d'un recours final à la force.

Ce programme, affirme-t-il de la façon la plus catégorique dès ce moment-là comme il ne cessera de l'affirmer depuis, est la condition absolue de la paix, et tant qu'il n'aura pas été réalisé l'humanité sera condamnée à vivre dans des conditions lamentables. Avec quel intérêt passionné on relit aujourd'hui, dans des extraits de ce petit livre épuisé depuis bien longtemps, que nous apporte le nouvel ouvrage, des déclarations comme celles-ci:

Provoquée par une tentative de coup d'Etat européen et de coup d'Etat mondial, la révolution s'accomplit actuellement en Europe. Mais cette révolution avorterait, si elle n'aboutissait pas à l'abolition de l'ancien régime des relations entre peuples et à l'avènement d'un régime entièrement nouveau. L'heure des petites réformes est passée... Il faut choisir non pas entre un nouveau régime et une amélioration partielle de l'ancien, non pas même entre un nouveau régime et le régime ancien maintenu tel qu'il était, mais entre un régime totalement nouveau et l'ancien régime monstrueusement aggravé.

En effet, les peuples, désormais, s'ils ne se sont pas assuré la paix définitive, ayant vu de si près tout ce que l'on perd lorsqu'on est vaincu, ou même, sans être vaincu, ravagé par la guerre, n'auront qu'une pensée, s'armer pour ne pas être vaincus. La surenchère des armements précipitera son allure avec une fièvre dont la guerre actuelle peut seule nous donner une idée. Il ne se trouvera plus, même dans l'extrême-gauche des Parlements, de force de résistance aux accroissements militaires, et c'est ainsi que nous voyons en Angleterre le socialiste Macdonald déclarer qu'à l'avenir ce pays ne pourrait plus s'offrir le luxe de faire attendre pendant six mois ses alliés avant de leur donner un concours efficace et qu'il faudra désormais que la conscription lui assure une force militaire permanente.

Ainsi, l'unique objectif des peuples sera de s'armer, de s'armer toujours davantage. Tous les efforts de l'industrie convergeront vers ce but et les nations seront, en temps de paix, de grandes usines de guerre. Se représente-t-on bien à quel niveau, de ce fait, la vie économique de l'humanité tombera?

Voilà ce qui était dit en mars 1915. N'est-ce pas en juillet 1948 d'une stupéfiante actualité? Le président Truman ne faisait-il pas hier sa sensationnelle déclaration sur la nécessité de la conscription et les budgets de guerre ne prennent-ils pas dans tous les pays des proportions terrifiantes? N'est-ce pas tout l'avenir économique et social des peuples qui est ainsi mis en question?

Lisons la suite:

Mais voici une autre conséquence, corroborant cette action, de cet effroyable état de choses. Jusqu'ici, depuis un siècle, les liens économiques entre les nations avaient été se multipliant sans cesse: entre elles, la division du travail prenait une extension de plus en plus grande, permettant à chacune de tirer le plus large parti, dans son propre intérêt et dans l'intérêt de l'humanité tout entière, de ses ressources en matières premières, en hommes et en outillage. Or, la prévision de la guerre future ramènera nécessairement les peuples, obsédés par l'éventualité d'un blocus, de ce régime d'économie mondiale si féconde à un régime d'économie nationale étroite, mesquine, misérable, mais se suffisant à elle-même. Et ils connaîtront des privations dont ils croyaient s'être à jamais libérés.

Ainsi, par sa logique, par son savoir, Edgard Milhaud dénonce l'acheminement fatal des politiques de guerre aux politiques d'autarcie et, devançant de vingt à trente années le cours des événements, il annonce aux peuples — s'ils ne savent pas conquérir et s'assurer la vraie paix — qu'« ils connaîtront des privations dont ils croyaient s'être à jamais libérés ».

N'est-il pas évident, après de telles démonstrations, que le problème de la paix n'est pas un problème sans rapport avec les problèmes économiques et sociaux, mais qu'au contraire sa solution conditionne celle de ces problèmes?

Mais la vision prophétique de notre ami allait plus loin encore.

Lisez ces lignes:

Autre conséquence encore: la pensée de la guerre dominant les esprits, la science, moyen de guerre, cesserait d'avoir la publicité qu'elle a aujourd'hui et qui est si favorable à son avancement. Lorsqu'un gouvernement estimerait avoir intérêt à confisquer une découverte ou une invention susceptible de lui donner un surcroît de force dans les combats à venir, il n'hésiterait pas à le faire; l'inventeur, par loyalisme national, s'inclinerait, et les autres peuples n'en auraient connaissance

que plus tard, le jour où, la grande guerre venue, découvertes et inventions se révéleraient au monde dans l'universel carnage.

Est-ce que, au cours de la seconde guerre mondiale, les choses ne se sont pas passées exactement comme l'avait prévu et annoncé Milhaud vingt-cinq ans plus tôt? Et que dire de ce qui se passe aujourd'hui, du secret atomique, des secrets bactériologiques et de tous les autres secrets dont la révélation est réservée pour la « guerre mondiale N° 3 », si les peuples n'ont pas été assez avisés, entre temps, pour y mettre carrément le holà?

Et maintenant, voici la conclusion à laquelle arrivait Edgard Milhaud:

Transformation des nations en camps retranchés, recul de l'économie mondiale à l'économie nationale, rétrogradation de la science de la pleine clarté au mystère, répudiation des grandes idées humanitaires des XVIII^e et XIX^e siècles et de l'aube du nôtre, il faut accepter tout cela et il faut accepter la perspective de la guerre future, de la guerre planétaire, dont nous serons ou dont nos enfants seront les témoins, ou bien il faut, à cette heure, dégager des événements les conséquences qu'ils comportent et vouloir les transformations radicales dans les relations des peuples qui sont dans l'inflexible logique de la situation.

Voilà l'alternative de fer devant laquelle nous sommes

placés.

Et comme, de ces perspectives abominables et infernales, nos regards se détournent avec horreur, il ne nous reste plus qu'à accepter résolument et qu'à préparer l'autre éventualité. Tâche grandiose! Tâche sublime! Car il ne s'agit de rien moins que de faire complètement et définitivement sortir les nations, dans leurs relations réciproques, de l'état de nature et de les faire entrer dans l'état de société, de les lier indissolublement les unes aux autres par les liens du contrat international, d'asseoir sur des bases inébranlables la Société des nations et par suite d'en finir à jamais, dans les relations de peuple à peuple, avec le droit barbare de la force, en mettant la force suprême des Nations unies au service du droit.

On comprend, lorsqu'on lit ces passages, le retentissement qu'eut à l'époque le livre Du droit de la force à la force du droit, qui arrivait en quelques mois à son sixième mille! On comprend aussi pourquoi il marqua le point de départ de la campagne pour la Société des nations.

Dès ce moment, Edgard Milhaud est engagé à fond dans cette action, avec la flamme et la persévérance que nos camarades lui connaissent. Il ne laisse pas passer une occasion de lutter pour une vérité qui s'est emparée de son esprit et, il faut bien le dire aussi, de son cœur. Le 25 octobre 1915, les autorités genevoises inaugurent, en une séance solennelle, sous la présidence du président du Conseil d'Etat, la Faculté des sciences sociales, dont le professeur Milhaud est le premier doyen. La dernière partie du discours qu'il prononce en cette circonstance est reproduite dans le nouveau livre, en un chapitre intitulé « Les progrès de la science et de la technique postulant l'organisation de la paix ». Voici quelques lignes de sa péroraison:

Mesdames et messieurs, notre faculté vient au monde en une heure sombre parmi les plus sombres qu'ait traversées l'histoire. Motif de découragement? Non! Motif de nouveaux efforts d'inlassable labeur. La civilisation paraît, certes, faire la plus frauduleuse des banqueroutes. Les progrès de la science, par un effroyable destin, décuplent l'étendue du désastre. Mais c'est que les progrès des sciences mathématiques et des sciences de la nature ne sauraient suffire à asseoir définitivement la civilisation. Comment serait-elle à l'abri des sursauts et des réveils de la barbarie ancienne aussi longtemps que les nations se dressent les unes en face des autres comme des puissances hostiles? Le grand problème que les événements actuels posent à la conscience de tous les peuples civilisés, c'est celui de la constitution de la Société des nations — avec son parlement, son code, ses sanctions, sa force internationale — qui assurera à jamais le respect de la liberté et du droit de chacun. L'accomplissement de cette tâche commande, suivant l'expression si juste de mon collègue M. William Rappard, « un vigoureux effort d'action virile, précédé, éclairé et guidé par le patient labeur de la pensée ». Puisse la nouvelle faculté coopérer, dans toute la mesure de ses forces, à ce patient, nécessaire et fructueux effort de la pensée! Puissent les sciences économiques et sociales, par leur travail méthodique et par leurs progrès, contribuer à faire servir de façon certaine au bien de l'humanité les incessants progrès de toutes les autres sciences!

Faire servir de façon certaine au bien de l'humanité les incessants progrès de toutes les sciences: c'est bien là l'objectif vers lequel ont été constamment tendus tous les efforts de notre ami. Toutes les pages du livre Sur la ligne de partage des temps en portent témoignage. Le relèvement des conditions de travail et de vie dans toute la mesure des progrès de la science et de la technique et l'émancipation des travailleurs, voilà le leitmotiv de toute la très importante partie économique et sociale de cette œuvre. Il faudrait en citer bien des pages; il n'est possible que de faire de rapides allusions à quelques chapitres ou d'en donner de brefs extraits.

Dès mai 1917, Milhaud écrit dans son livre La Société des Nations, où il évoque les grandes lignes du monde nouveau:

La Société des nations aura sans doute très vite à exercer dans l'ordre économique une action positive de coordination des efforts. Pendant la guerre, les Etats ont appris à surveiller l'activité économique de leurs nationaux et à présider aux échanges internationaux. Tant d'initiatives intéressantes, tant d'expériences fécondes ne sauraient être sans lendemain. Les Etats ne perdront plus de vue l'organisation de la production à l'intérieur de leurs frontières; la Société des Etats, de son côté, ne saurait manquer d'aborder les grandes tâches de l'organisation internationale des échanges et même de la production.

Syndicat des peuples pour la défense de leurs droits, association mutuelle contre les risques de conflagration dans le monde, la Société des nations sera aussi, un jour, la grande association coopérative du labeur humain.

L'année 1917 est celle où, en vue d'abréger l'effusion du sang, sur l'initiative des socialistes scandinaves, une conférence ouvrière et socialiste internationale est projetée. Elle doit se tenir à Stockholm. Les organisateurs, pour préparer le travail, demandent aux organisations des différents pays leurs vues sur les conditions d'une paix durable. Le Parti socialiste de France charge Edgard Milhaud et Pierre Renaudel de préparer la partie de la réponse relative à l'organisation internationale du monde. De ce document, aujour-d'hui absolument introuvable, mais reproduit intégralement dans le livre Sur la ligne de partage des temps, nous extrayons ces lignes:

La Société des nations, organisation juridique du monde commandée par l'avènement de l'économie mondiale, réagira à son tour sur cette dernière, assurera et activera son évolution et fraiera la voie aux transformations décisives par lesquelles le prolétariat instituera internationalement la souveraineté du travail.

En 1920, au moment où le Bureau international du travail vient se fixer à Genève, Albert Thomas fait appel à Edgard Milhaud pour diriger l'enquête sur la production que le conseil d'administration vient de décider. Notre ami va vouer à cet effort cinq années de sa vie. Une petite équipe de collaborateurs est mise à sa disposition. C'est une œuvre gigantesque que, avec eux, il va accomplir. Son rapport, en neuf grands volumes in-8, n'occupe pas moins de 6800 pages, avec 1394 tableaux statistiques et 868 graphiques. Quelques parties essentielles sont reproduites dans le nouvel ouvrage et ainsi mises à la disposition de tous. Elles forment les chapitres suivants: « Bilan démocraphique de la Grande Guerre: 1. Les mobilisés. 2. Les

tués et les disparus. 3. Les invalides incapables de tout travail. 4. Les mutilés. » — « Vingt-cinq ans avant le Plan Marshall. La reconstruction économique de l'Europe, problème d'intérêt mondial; deux crises connexes. » — « Un paradoxe de l'anarchie économique: un monde ruiné par la guerre cherchant son salut dans la restriction de la production. » — « Conclusion dernière de l'enquête sur la production: donner à l'économie mondiale son statut. »

Ce sont, pour notre information comme pour notre action, des documents d'une inestimable valeur. Ce sera sur la base de l'ensemble des enseignements et des conclusions de l'enquête sur la production, auxquels la presse ouvrière de tous les pays donne immédiatement un très grand retentissement, que Léon Jouhaux fera à la Société des nations une proposition qui aboutira à la réu-

nion de la Conférence économique mondiale de 1927.

Dès ce moment, libéré de la tâche si lourde qu'il avait acceptée, Milhaud s'engage à fond dans une incessante campagne pour l'organisation économique du monde, et nous trouvons dans le nouveau livre l'écho de cet effort, entre autres dans des chapitres portant ces titres: « Facteurs économiques de guerre et organisation économique de la paix. » — « Vingt ans avant la création du Conseil économique et social des Nations unies: un plan de Conseil économique international. » — « Organisation de l'économie, organisation de la paix. » — « Une revue économique internationale au service de la paix économique: les Annales de l'Economie collective. » L'un de ces chapitres est la reproduction des principales parties d'une étude, intitulée « La coopération dans l'ordre international », qui eut à l'époque un très grand succès.

C'est à peu près à la même époque qu'Edgard Milhaud donne à l'Académie de droit international de La Haye un cours sur « L'organisation économique de la paix », dont une leçon est consacrée à « L'idée d'une Union économique européenne ». D'importants

extraits en sont donnés dans le nouveau livre.

Mais tant de suggestions si justes et qui eussent pu être fécondes ne parviennent pas à pénétrer dans la réalité et l'on s'achemine à la grande crise mondiale déclenchée vers la fin de 1929. Une importante section de l'ouvrage y est consacrée. Elle est intitulée « Action pour l'équilibre économique sur deux plans: élévation des niveaux de vie et expansion des échanges ». Edgard Milhaud, qui est encore à cette époque au Bureau international du travail, où il dirige une enquête sur les aspects sociaux de la rationalisation, oriente ses recherches dans une direction jusque-là trop souvent négligée: celle d'un aménagement rationnel de la répartition des revenus de l'industrie en vue d'un développement régulier, équilibré et continu de la production, dans le plein emploi de toutes les forces de travail disponibles. Il est ainsi acheminé à des conclusions de la plus haute importance pour les travailleurs, celles que, dans son rapport, il

traitera dans un chapitre intitulé « Rôle possible d'une politique des salaires dans un effort de développement rationnel et équilibré de l'économie. »* Il ne cesse de creuser l'idée, analyse et commente les statistiques et formule des conclusions catégoriques sur lesquelles Albert Thomas s'appuiera dans son dernier rapport, de 1932 (p. 147). Plus tard encore, en 1935, Milhaud revient sur le problème dans une étude intitulée « La genèse de la crise et ses enseignements pour une politique des salaires », dont d'importants extraits sont donnés dans le volume que nous avons sous les yeux.

A la même époque, il mène une campagne qui a un retentissement mondial en faveur de la création d'un système de règlement des échanges internationaux au moyen de chèques-compensation, ce système ayant pour objet d'assurer la reprise et le développement maximum des échanges internationaux par le rétablissement des compensations plurilatérales, système si solidement conçu que sur l'initiative du comité international des échanges on en étudie aujourd'hui l'application aux échanges intereuropéens. Et le nouveau livre nous apporte, en même temps que des précisions sur le système, d'impressionnants témoignages de l'intérêt qu'il suscita jusque dans les assemblées de la Société des nations.

Il faudrait parler de bien d'autres études économiques et sociales de notre ami que l'on trouvera dans ce livre, par exemple de la « Coopération dans le monde de demain », du « Problème de la reconstruction envisagée sous l'angle des potentiels latents de production », etc.

Mais je dois m'arrêter. J'en ai d'ailleurs, je pense, assez dit pour que chacun comprenne, maintenant, tout ce que nous apporte Sur la ligne de partage des temps. Les temps nouveaux qui y sont évoqués sont sans doute en première ligne ceux où les relations des peuples seront uniquement régies par le droit; mais pour que de telles relations puissent s'établir, et surtout se maintenir, il est indispensable — nul ne l'aura mis en évidence avec plus de constance et d'éclat que Milhaud — qu'elles reposent sur une loyale coopération économique et sur la justice sociale. Cette conviction transparaît à travers toutes les pages de cet ouvrage, qui nous livre ainsi un matériel documentaire de premier ordre pour l'action que nous devons mener contre le danger d'une nouvelle crise économique, pour le maintien ou la conquête du plein emploi et pour une élévation méthodique des niveaux de vie. Nous ne saurions donc trop encourager nos lecteurs à lire et à faire circuler autour d'eux ce livre qui, au moment où nous nous engageons dans l'action pour la reconstruction, vient si bien à son heure.

^{*} Bureau international du travail, Les aspects sociaux de la rationalisation, 1931, pp. 233-239.